



### **Consignes pour assurer la sécurité à domicile**

Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone, un détecteur de fumée et un extincteur qui fonctionnent ainsi qu'une trousse de premiers soins complète.

Si vous vivez en appartement ou si vous êtes à l'hôtel, assurez-vous de savoir où se trouvent les dispositifs d'alarme-incendie et au moins deux sorties de secours.

Assurez-vous d'avoir un extincteur de feu sur chaque étage de la maison, dont un dans la cuisine. Tous les membres de votre famille devraient savoir où se trouvent les extincteurs. Les adultes et les enfants en mesure de s'en servir devraient savoir comment ils fonctionnent. Consultez les instructions sur la durée de vie utile de votre extincteur et informez-vous auprès de votre service d'incendie pour obtenir plus de renseignements.

Les adultes et les enfants en mesure de le faire devraient savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de votre domicile. Préparez des inscriptions très visibles pour indiquer où se trouvent les robinets d'arrivée d'eau et de gaz ainsi que la boîte de disjoncteurs ou la boîte à fusibles.

Apprenez aux enfants comment et quand composer le 9-1-1 et montrez-leur comment communiquer avec la personne-ressource de l'extérieur de votre région.

### **Consignes à suivre en cas d'urgence**

Composez le 9-1-1 pour signaler un incendie ou un crime ou pour sauver une vie. Lorsque vous fournissez des indications sur l'endroit où vous vous trouvez aux services d'urgence, donnez l'adresse exacte et indiquez l'intersection la plus proche.

### **En cas d'urgence**

- » Suivez le plan d'urgence.
- » Prenez votre trousse d'urgence.
- » Assurez votre propre sécurité avant de venir en aide aux autres.
- » Écoutez la radio ou la télévision pour obtenir le plus d'informations possibles. Les autorités locales pourraient vous demander de rester où vous êtes. Suivez leurs instructions.
- » Restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.

### **Ordre d'évacuation**

Les autorités ne vous demanderont pas de quitter votre domicile à moins d'avoir des raisons de croire que vous êtes en danger.



Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux, apportez avec vous votre trousse d'urgence, votre portefeuille, les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, des copies des documents essentiels de la famille et un téléphone cellulaire (avec une pile de rechange et un chargeur), si vous en avez un.

Utilisez les voies désignées par les autorités locales.

Si vous avez le temps, téléphonez à votre personne-ressource à l'extérieur de la ville ou envoyez-lui un courriel. Dites-lui où vous allez et à quel moment vous pensez arriver. Une fois que vous êtes en sécurité, faites-lui savoir. Informez-la si des membres de la famille ont été séparés. Si vous avez le temps, laissez une note pour dire aux autres où vous êtes et à quelle heure vous êtes parti.

Si on vous le demande, coupez l'alimentation en eau, en électricité et l'alimentation en gaz naturel ou propane sauf si on vous demande expressément de ne pas le faire. Lorsque vous coupez l'alimentation en gaz, la compagnie doit la rétablir elle-même, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines en situation d'urgence importante.

Amenez vos animaux de compagnie avec vous.

Verrouillez les portes de votre domicile.

Suivez les instructions des autorités.

Si vous devez vous rendre à un centre d'évacuation, inscrivez-vous au bureau d'accueil. Ne retournez pas à la maison avant que les autorités vous disent qu'il est sécuritaire de le faire.

**Restez à l'affût, vous recevrez sous peu une invitation à vous inscrire pour les visites préventives...**